

### ***Armance* : combien d'éditions ?**

Quand je pose la question « *Armance* : combien d'éditions ? », je me limite évidemment à l'époque où est paru ce roman, c'est-à-dire à 1827 et à la période qui suit immédiatement. Selon la façon dont on envisage le problème, il est possible de dire qu'il n'y a eu qu'une seule édition ou qu'il y en a eu trois.

Pour comprendre, il faut savoir comment se fabriquaient les livres en ce temps-là. Au départ, un monsieur qui est à la fois libraire et imprimeur. Il a une presse à proximité de son lieu de vente. À l'époque, ces deux fonctions commençaient cependant à se séparer, le libraire-éditeur déléguant l'impression ainsi que cela apparaît dans les exemples qui suivent. Comme on le fait encore le plus souvent, cet imprimeur commençait par imprimer recto verso des grandes feuilles qu'il pliait ensuite en deux, quatre, huit, etc. pour constituer des *cahiers*. L'ensemble des feuilles imprimées à *plat* constituait un *tirage*.

Mais notre libraire-imprimeur ou notre libraire-éditeur ne pliait pas la totalité des feuilles tout de suite pour en faire des cahiers. Il les rangeait sur une étagère et ne pliait que de quoi faire, en cousant les cahiers, cinquante ou cent livres ou plus. Il obtenait des livres *brochés* et non *reliés*. Si le livre ne se vendait pas du tout, on en restait là. Au bout d'un certain temps, quand il n'avait pas de perspective de vente, le libraire se débarrassait des feuilles imprimées à plat.

Découvrant cette procédure, j'ai compris un point qui m'avait toujours intrigué jusque-là. Les satiristes parlaient systématiquement des mauvais auteurs dont les écrits servaient à emballer les produits au marché. Et je me demandais toujours comment on pouvait emballer un chou ou une épaule de mouton avec les feuilles d'un livre. La chose se comprend mieux si l'on sait que le libraire-imprimeur vendait aux commerçants les feuilles imprimées à plat des livres dont la vente était faible ou nulle.

Venons-en maintenant au cas où le livre se vendait bien. En procédant tranche par tranche, au fur et à mesure de la demande, le libraire-éditeur, pliait des feuilles qu'il allait chercher sur ses étagères et regroupait les cahiers pour faire des livres. Pour comprendre ce qui va suivre, il faut

savoir que les acheteurs faisaient *relier* eux-mêmes leurs livres chez leur relieur personnel. Ils les achetaient donc brochés. La « couverture » du livre, au moment de l'achat, était faite d'un papier plus mince ou plus fort que celui du corps d'ouvrage et imprimée à part. Sa couleur pouvait même varier en fonction du stock de papier dont l'artisan disposait. Cette couverture disparaissait souvent au moment de la reliure ce qui est bien dommage pour les chercheurs, surtout si, au lieu d'être « muette », elle était imprimée et porteuse d'indications bibliographiques.

C'est à ce moment qu'apparaît l'édition « bidon ». Il arrivait qu'un libraire-imprimeur indélicat, chaque fois qu'il fabriquait une série de volumes à partir des feuilles imprimées à plat, indiquât sur la « couverture » pour laisser croire au succès du livre : *Deuxième édition*, *Troisième édition*, *Quatrième édition*, etc. Cela pouvait même aller beaucoup plus loin, mais toujours à partir du même tirage (c'est-à-dire pour une seule impression de feuilles à plat). Ce n'est pas le cas pour *Armance*, l'existence d'une deuxième et d'une troisième édition s'expliquant par la faiblesse des ventes.

La première édition d'*Armance* est faite par Urbain Canel qui a signé un contrat avec Henri Beyle. Il a acheté le manuscrit pour 1 000 francs (soit

environ 4 000 de nos euros). L'édition se compose de trois volumes in-12. Le livre se vendant mal, l'éditeur de cette *édition originale* va vendre des volumes brochés, ou plus vraisemblablement des feuilles tirées à plat, à deux autres éditeurs.

Christian Galantaris, auteur d'un très connu et introuvable *Manuel de bibliophilie*, évoque ces deux éditions « originales de réemploi » dans un article publié dans le *Bulletin de la librairie ancienne et moderne*.<sup>1</sup> La première édition, l'édition originale, paraît sans nom d'auteur en juillet 1827. Devant l'insuccès total, une « deuxième édition » est mise en vente en 1828 par Boulland, « un an presque jour pour jour après l'annonce de la mise en vente initiale » « avec couvertures, faux titres, titres renouvelés imprimés par Pochard ». Cette « seconde édition », hormis ces éléments, correspond au premier tirage. Le nom de l'auteur apparaît sur la nouvelle page de titre : « Par M. de Stendhal ».

Dans ce même article, Christian Galantaris signale l'existence d'une « troisième édition » non référencée jusque-là (« À une date indéterminée un autre éditeur a également travesti des exemplaires de l'édition originale d'*Armance* »). Même mise en page et même typographie que l'édition Urbain

Canel, excepté, là encore, des éléments en tête ou à la fin du livre. Nous sommes donc en présence d'une deuxième « édition originale de réemploi ». Elle est due à la « Librairie centrale du Palais-Royal » qui a lancé une collection intitulée *Bibliothèque universelle des romans* dont le but est de se consacrer aux « meilleurs romans publiés en France, en Allemagne, en Angleterre, en Italie ». Cette édition comporte le nom de l'auteur (De Stendhal), mais n'est pas datée. La couverture est renforcée par des défets (feuillets ou cahiers dépareillés) provenant de l'édition Canel. Il est donc possible d'en déduire que la transaction n'a pas eu lieu avec Boulland mais avec l'éditeur de l'édition originale (cela restant tout de même une supposition).

Un esprit curieux pourrait poser la question : comment savez-vous que cette deuxième et cette troisième édition sont faites à partir du premier tirage ? Aujourd'hui, avec les techniques modernes, il est possible de faire des tirages successifs strictement identiques. Mais cela était impossible avec ce que l'on appelle encore la « composition au plomb ». On fabriquait les livres, ainsi qu'on l'a fait jusqu'à une époque récente, comme Gutenberg, en agençant « à l'envers » des caractères métalliques dans un composeur puis dans une forme. Cet agencement était enduit d'encre. On « pressait »

ensuite une feuille sur ces caractères encrés. L'imprimeur ne pouvait pas conserver longtemps ces agencements puisqu'il avait besoin de caractères métalliques pour faire d'autres livres. Or, il était absolument impossible, ayant à « recomposer » (à réagencer des caractères dans un composteur), d'obtenir un résultat strictement identique au tirage précédent. Vraiment impossible.

Nous en arrivons à la conclusion qu'à partir d'un premier et unique tirage (1 000 exemplaires si le contrat a été respecté) ont été obtenues une « édition originale » en trois volumes et deux « éditions originales de réemploi » elles aussi en trois volumes. Les deux éditions de réemploi ont pu être faites à partir de volumes brochés par Urbain Canel<sup>2</sup>, mais il paraît plus vraisemblable que les deux artisans soient partis l'un et l'autre de feuilles non pliées. L'essentiel du tirage se serait vendu à l'occasion de la troisième édition si l'on en croit Galantaris (p. 177, paragraphe 2) et donc peu de temps avant la parution du *Rouge* (p. 178, note 4 : « Les trois vol. d'*Armance* peuvent avoir été mis en vente en 1830 »). Sur ce fait que l'essentiel du tirage se soit vendu à cette occasion, une preuve absolue manque.

Michel Arrous me signale la présence d'exemplaires d'*Armance* dans des cabinets de lecture de province. Il serait possible d'en déduire que l'échec du livre à sa sortie n'a pas été aussi net qu'on le dit. Avant de se prononcer d'une manière définitive, il faudrait cependant voir à laquelle de ces trois éditions appartiennent ces exemplaires. Il y a tout à parier qu'il s'agit de la troisième laquelle correspond donc à une vente presque contemporaine de la parution du *Rouge et le Noir*. La vérification reste cependant à faire. L'existence de deux éditions de réemploi, semble cependant prouver que le premier éditeur n'a pas rencontré le succès escompté.

Jacques Houbert, qui m'a permis d'améliorer cet article, me fait remarquer qu'en trente ans de suivi des ventes et des catalogues, il n'a jamais rencontré un seul exemplaire relevant de l'une ou l'autre des éditions de réemploi. Interrogé, Christian Galantaris n'en a pas non plus rencontré d'autres exemplaires depuis qu'un ami, romancier et bibliophile<sup>3</sup>, lui a prêté pour examen les deux volumes de la « troisième édition » dont il parle. En conséquence, Jacques Houbert pense que, même si l'on tient compte de l'exemplaire signalé par Galantaris, il semble que ces éditions soient encore plus rares que l'édition Canel, elle-même la plus rare des éditions originales de Stendhal.

Avec l'aide de Christian Galantaris, je croyais avoir fait définitivement le point sur la question, mais ce n'est pas le cas. En supposant que les mille exemplaires prévus au contrat aient été tirés, il reste à savoir dans quelle proportion, ils ont été répartis dans les trois éditions. Le répertoriage des exemplaires figurant dans les cabinets de lecture et l'examen systématique des ventes pourrait permettre d'avancer. Il serait aussi intéressant de se demander si le succès relatif du *Rouge et le Noir* (paru en 1830, réédité en 1831) a relancé les ventes des exemplaires d'*Armance* mis peu de temps auparavant sur le marché par la Bibliothèque universelle des romans.<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup>. GALANTARIS Christian, « *Armance* une édition originale de réemploi », *Bulletin de la librairie ancienne et moderne*, juin-juillet 1975, n° 174-175, p. 177-180. Cet article est signalé dans la nouvelle édition des *Œuvres romanesques* de Stendhal, Gallimard, Pléiade, 2005, p. 886. Christian Galantaris a contrôlé et amendé mes dires et je l'en remercie. Son article est disponible sur le site [armance.com](http://armance.com). J'y ai adjoint quelques explications et un lexique.

<sup>2</sup>. Urbain Canel (1789-1867) fut l'éditeur de Balzac, Lamartine, Hugo, Vigny, ce qui ne l'empêcha pas de faire faillite en 1826, soit l'année qui précède la



parution d'*Armance*. Le règlement de la faillite ayant été effectué en mars 1827, il put se lancer dans l'édition du premier roman de Stendhal, ce qui n'arrangea pas sa situation financière. Ses affaires reprennent et il continue d'éditer Vigny, Hugo (dont *Hernani*), Balzac. La faillite d'un associé entraîne la sienne vers 1834 et il finit ruiné. Ces informations proviennent du *Dictionnaire encyclopédique du livre* publié par le Cercle de la librairie, tome 1, 2002, p. 436-437. Dans cette entrée, il est dit que Canel est l'éditeur du *Rouge*, ce qui n'est pas exact pour l'édition originale, du moins si l'on se fie aux indications figurant sur le livre (A. Levavasseeur). Cependant le nom d'U. Canel apparaît, associé à celui d'A. Levavasseeur, dans l'édition de 1831 (six volumes in-16).

<sup>3</sup>. Il s'agit d'Henri Pollès (1909-1994) qui connut une certaine notoriété. Il manqua le prix Goncourt à plusieurs reprises (1945, 1963, 1964), mais obtint des prix importants. Sa maison de Brunoy ayant pris feu, il préfère brûler avec ses livres plutôt que de leur survivre. Les deux volumes rarissimes qui nous intéressent, disparaissent dans l'incendie.

<sup>4</sup>. Dernière minute. Long courriel de Michel Arrous qui a étudié, à partir de fiches de police, ce qui était proposé dans les cabinets de lecture de Dordogne, Pyrénées orientales, Hérault, Aude, Seine et Oise. À Périgueux un exemplaire qui paraît provenir de la première édition ; dans les Pyrénées

orientales, des exemplaires qui, vu la date et la mention « Bibliothèque universelle », doivent correspondre à la « troisième édition » ; d'autres exemplaires ailleurs mais sans les éléments permettant de les rattacher à telle ou telle édition. Selon Michel Arrous, la présence d'un titre ne permet pas de tirer des conclusions sur le succès d'un livre du fait que les cabinets de lecture s'approvisionnaient souvent par abonnement auprès des libraires-éditeurs. Cependant quand le livre était délaissé, le responsable du cabinet de lecture le revendait souvent à bas prix. La présence de nombreux *Rouge et le Noir* montre nettement la différence d'audience des deux titres. Il ne reste plus à Michel Arrous qu'à pousser plus loin l'analyse.

#### ARTICLE DE CHRISTIAN GALANTARIS SUR LES ÉDITIONS D'ARMANCE

(*Bulletin de la librairie ancienne et moderne*, juin-juillet 1975, n° 174-175, p. 177-180.

[ Page 177]

#### ARMANCE

##### Une édition originale de réemploi

par Christian Galantaris

C'est à un romancier de nos amis que nous devons la communication de deux (sur trois) petits volumes de Stendhal qui offrent un exemple inattendu de remise en vente.

Exégètes et bibliographes de Stendhal ont donné la genèse d'*Armance* et la succession des éditions. Cependant ils ne signalent pas l'utilisation par un éditeur industriel d'une grande partie de l'édition originale.

Annoncé dans la *Bibliographie de la France* du 18 août 1827<sup>1</sup>, *Armance*, le premier roman de Stendhal, parut alors que celui-ci voyageait en Italie.

L'ouvrage, paru sans nom d'auteur, porte la date de 1827 et l'adresse d'Urbain Canel, qui pour 1 000 francs avait acheté le manuscrit au printemps précédent.

*Armance* se compose de trois volumes in-12 de 2 ff., VIII, 177 pp. ; 2 ff., 191 pp. ; 2 ff., 243 pp. En raison du silence ou de la réserve de la critique il s'en vendit très peu d'exemplaires, ce qui explique l'extrême rareté de ceux qui subsistent.

Léopold Carteret signale dans le *Trésor du bibliophile romantique* (II, 350) des exemplaires remis en vente en 1829 à l'adresse de Boulland, avec couvertures, faux-titres, titres renouvelés imprimés par Pochard. Mais c'est une coquille typographique. Il faut lire 1828 comme on a d'ailleurs tout lieu de le croire si l'on se reporte à la *Bibliographie de la France* du 16 août 1828 (un an presque jour pour jour après l'annonce de la mise en vente initiale). On y lit sous le n° 4929 :

*Armance*, ou Quelques scènes d'un salon de Paris. Par M. de Stendhal. Deuxième édition (Faux-titres, titres et cartons pour les trois volumes). ...plus trois couvertures. Impr. de Pochard, à Paris. A Paris, chez Boulland. 10 F. Pour des exemplaires de la première et *unique*<sup>3</sup> édition.

---

<sup>1</sup> A remarquer le libellé du titre annoncé : *Armance, ou Quelques scènes de Paris en 1827* différent de celui qui apparaîtra sur les volumes : *Armance, ou Quelques scènes d'un salon de Paris en 1827*.

<sup>2</sup> Carteret cite l'exemplaire de la vente Gonse (cat. Paris, 5-6 juin 1923). Une autre coquille touche la hauteur du volume : il faut lire 178 mm au lieu de 173.

<sup>3</sup> Ce mot en italique.

On remarquera : le sous-titre modifié (ne faisant plus état de 1827), l'apparition du nom de l'auteur, le signalement des cartons.

Ces derniers consistent, outre de nouveaux faux-titres et titres, en une recomposition du dernier feuillet de chaque volume (le libellé du titre de départ ne correspondant plus à celui, modifié, de la page de titre).

Venons-en à l'objet de cet article.

À une date indéterminée un autre éditeur a également travesti des exemplaires de l'édition originale d'*Armance*. C'est la « Librairie centrale, au Palais-Royal », maison editrice de la *Bibliothèque universelle des romans* (collection qui semble dériver d'une publication intermittente dont on connaît l'activité notamment de 1775 à 1789 et de 1798 à 1805)<sup>4</sup>.

L'exemplaire reproduit ci-contre porte cette adresse. Il manque le troisième volume mais bien assurément il a existé. Les deux premiers présentent la même collation et la même typographie que l'édition Canet, à l'exception des couvertures, des faux-titres, des titres, des pages VII-VIII de l'*Avant-propos*<sup>5</sup> et des pages [1-] 2 de chaque volume, tirés par l'*Imprimerie et fonderie de G. Doyen, Paris, rue Saint-Jacques, n. 38*.

Il n'y a pas de titre particulier ni de date. Comme on peut le voir sur les fac-similés ci-après, le nom De Stendhal apparaît toutefois sur ce qui sert de titre à probablement tous les volumes de la collection, parmi les auteurs des « meilleurs romans publiés en France, en Allemagne, en Angleterre, en Italie », et le roman commence par la première page de texte avec un simple titre de départ.

En sorte que, au premier volume, le lecteur ne trouve le titre de l'ouvrage qu'après les deux feuillets de faux-titre et titre (au nom de la Bibliothèque universelle des romans) et les huit pages d'avant-propos.

La page [1] de chaque tome porte en bas, à gauche de la signature du cahier, un rappel de la tomaisn suivi de l'indication fictive : 2<sup>e</sup> ÉDIT.

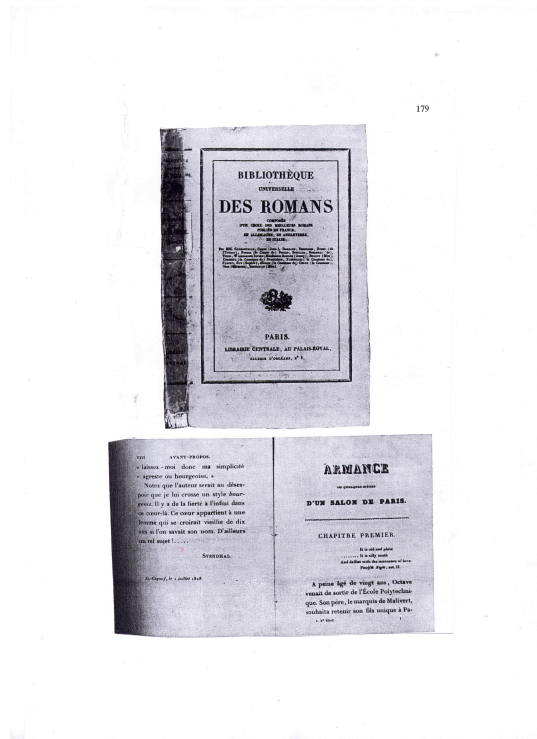
La couverture passe-partout de couleur beige a, comme seul moyen de distinction, une étiquette de papier, imprimée, collée au dos et sur laquelle on lit : De Stendhal. // *Armance* // Tome I (Tome II [*et vraisemblablement* : Tome III]). Ecrite à l'encre, au-dessus de la tomaisn

des volumes dans la *Bibliothèque universelle des romans* : I : 26 ; II : 27 ; [III : 28 ( ?)]. — (*Reproduction ci-contre*).

<sup>4</sup> La *Bibliographie de la France* du 14 nov. 1829 annonce le prospectus de la « Nouvelle bibliothèque universelle des romans pour la ville et la campagne... » « On promet un volume tous les samedis ». Les trois vol. d'*Armance* peuvent avoir été mis en vente en 1830.

<sup>5</sup> Il n'y a pas de variante sinon une faute d'accord page VII, 13<sup>e</sup> ligne : ...*elle* (sic) *font lire*... ; et la date modifiée à la fin de l'avant-propos : *St.-Gigouf, le 2 juillet 1828* (au lieu de *St Gigouf, le 23 juillet 1827*).

[Page 179]



[Page 180]

L'antériorité de cette mise en vente sur celle de Boulland semble peu probable. Cependant voici une observation troublante. On sait que pour consolider les livres brochés, les éditeurs d'autrefois avaient coutume de doubler les couvertures — au moins en partie — à l'aide de feuillets blancs ou de défets.

Le premier plat de la couverture du tome 1 est ici doublé avec le feuillet de titre de l'édition originale d'*Armance* (à l'adresse de Canel). Il est probable

que si cet exemplaire avait été composé à partir des invendus de Boulland, c'est le feuillet titre de ce dernier qui doublerait la couverture.

Outre l'usage que libraires et bibliophiles pourront faire de cette petite découverte, elle illustre, une fois de plus, le peu d'audience de Stendhal romancier auprès de ses contemporains en dépit de plusieurs subterfuges d'éditeurs pour favoriser la vente de ses livres.

## FIN DE L'ARTICLE

### Notes Desalmand

#### ABRÉVIATIONS

ff. : signifie « feuillets » (au pluriel) comme pp. signifie « pages » (au pluriel). Ce dernier code est abandonné. Même au pluriel, on écrit aujourd'hui « p. »

#### CODE

Lorsqu'un folio (numéro de page) est mis entre crochets, cela signifie que cette page n'est pas « chiffrée » (donc pas de numéro de page). Cela peut concerner un feuillet. Ces crochets ont été oubliés dans l'article pour ce qui correspond à la ligne ci-dessous.

[2] ff., VIII, 177 pp. : [2] ff., 191 pp. : [2] ff., 243 pp. Il faut lire : deux feuillets non chiffrés, avant-propos chiffré en romain de 8 pages, 177 pages. Idem pour la suite.

La double barre oblique (//) indique un passage à la ligne.

#### PAGE DE GARDE

Au début du livre et à la fin figurent des *feuillets de garde* qui ne comportent pas de texte recto verso et donc, dans chaque cas, *deux pages de garde* (un feuillet = deux pages). Les pages de garde sont le plus souvent blanches, mais elles peuvent être de la couleur du papier utilisé pour le reste du livre ou « décorées » de multiples façons (tacheté, jaspé, marbré, etc.).

#### PAGE DE FAUX-TITRE

La page de faux-titre (imprimée à droite) vient après le feuillet de garde du début et avant la page de titre. Elle ne comporte que le titre du livre (et donc pas le nom de l'auteur, de l'éditeur, etc.). Elle est généralement composée dans un corps plus petit que celui adopté pour le titre sur la page de titre.

#### PAGE DE TITRE

Page comportant, outre le titre, le nom de l'auteur (le plus souvent), le nom de l'éditeur, parfois une épigraphe, etc. Elle ne doit pas être confondue avec la « une de couverture ».

#### RECOMPOSITION

Page 178, paragraphe 2, Christian Galantaris parle de la « recomposition du dernier feuillet de l'*Avant-propos* (pages VII-VII) ». Cela signifie qui a fallu « composer » (agencement des caractères dans un composteur). Sur ce point, l'édition originale de réemploi n'est donc pas strictement conforme à l'édition originale. Comme le texte n'est pas modifié, on est sûr que ce travail n'est pas dû à une exigence de l'auteur.

#### COLLATION

Page 178, paragraphe 5, l'auteur parle de « la même collation » que dans l'édition précédente. Le mot « collation » désigne ici le texte et sa disposition. La comparaison (collation) avec le texte de l'édition originale prouve l'identité du tirage (même succession de pages et même typographie).

#### SIGNATURE DU CAHIER

Page 178, avant-dernier paragraphe. Au moment de l'agencement des cahiers pour constituer un volume broché, il importe de ne pas se tromper pour ce qui est de l'ordre des cahiers. De ce fait, il arrive que les cahiers soient numérotés (le numéro du cahier se rencontre encore parfois aujourd'hui, en bas de page). On appelle cet élément « signature du cahier ». À l'origine, on avait recours à des lettres dans l'ordre de l'alphabet. Quand l'alphabet était épuisé, on reprenait avec aa, bb, cc, etc. On arrive, quand le livre est gros à avoir des aaaaaa, bbbbbb, etc.

#### CARTON

Le « carton » avait pour but de modifier le texte de l'édition initiale. Il pouvait même apparaître avant la mise en vente de l'édition. Il ne s'agit pas

d'un morceau de carton glissé dans le livre et comportant une correction, mais d'une nouvelle page se substituant à l'ancienne.

Quand il corrigeait un livre non broché, l'éditeur imprimait un feuillet et même un double feuillet (plus facile à insérer) qui mettait au bon endroit. Un signe, par exemple un astérisque, permettait de distinguer le remplaçant du remplacé.

Quand le livre était déjà broché, on pouvait coller le long de la marge intérieure, une bande de papier (onglet) sur laquelle était collé le feuillet de remplacement. Dans quelques cas rares, recherché par les bibliophiles, l'ancien feuillet restait en place.

Le plus souvent, le feuillet à remplacer était découpé en laissant une bande (onglet) le long de la marge intérieure. Le nouveau feuillet était collé sur cet onglet.

Quand il y avait plusieurs cartons, l'imprimeur imprimait une grande feuille qu'il pliait ensuite et dont il détachait les doubles feuillets ou les feuillets. Le recours aux cartons pouvait correspondre à une correction, un ajout, une modification d'auteur, une exigence de la censure.

#### DEFET

Feuillets ou cahiers dépareillés. Ils servaient parfois, comme ici, à renforcer un autre livre. Dans certain cas, ils sont la seule trace d'une édition imprimée. Ainsi, un feuillet unique trouvé dans une reliure prouve l'existence d'un almanach introuvable de Nostradamus.